



Contexte

Depuis le 1^{er} juin 2015, le service civique est devenu universel : tout jeune de moins de 25 ans peut demander à s'engager pour faire l'expérience de l'intérêt général et ce, quels que soient son vécu ou ses aspirations. Le service civique est donc un levier essentiel de la citoyenneté pour l'ensemble du territoire. Il est aussi un moyen de s'insérer dans la vie professionnelle. S'engager au service de la communauté offre une étape importante dans la construction de son parcours.

La population des 16 / 25 ans représente près d'un million de personnes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque jeune a nécessairement des attentes, des représentations et des degrés de connaissances hétérogènes du service civique. Cette diversité se traduit par de multiples formes d'autonomies pour construire un projet, ou encore dans les rapports entretenus avec la notion d'engagement citoyen. Cette pluralité est aussi présente dans les missions. En effet, les offres sont proposées par des structures issues d'univers variés. Il peut donc être déconcertant, pour un futur volontaire, de savoir où se diriger.

C'est pourquoi l'action des professionnels qui accompagnent les jeunes (informations, orientations, conseils et démarches) est essentielle afin de leur permettre de construire un parcours qui peut, pour un nombre de plus en plus important, passer par un service civique.

L'objet de cette lettre est de permettre aux acteurs en lien avec les jeunes de repérer les saisonnalités du service civique et d'éclairer sur les meilleurs usages possibles du site de l'agence pour accéder aux offres.

Le service civique : mieux accompagner l'accès aux offres de missions

1 - UN NOMBRE CROISSANT DE VOLONTAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

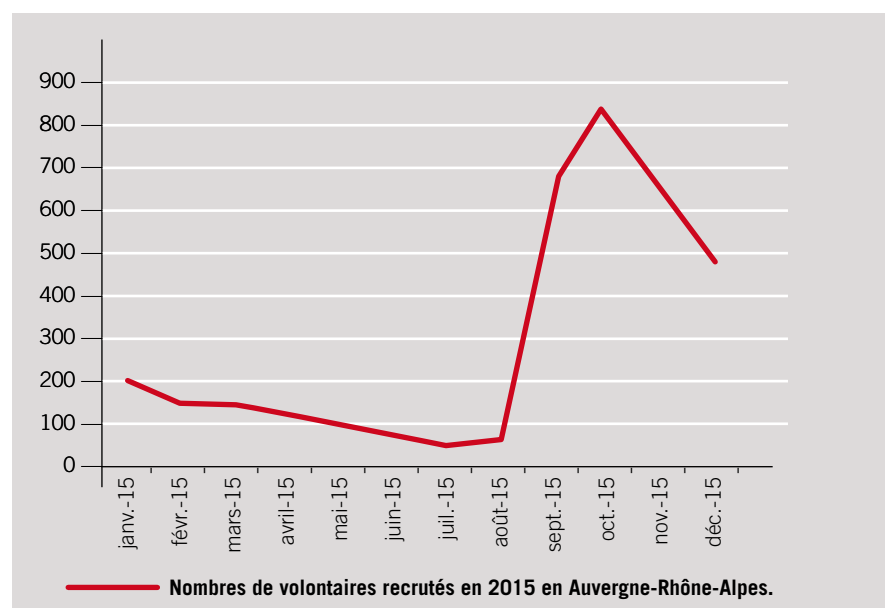
Le service civique en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2010 :

| ANNÉE | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|
| NOMBRE DE VOLONTAIRES | 689 | 1407 | 1997 | 1867 | 2066 | 3632 |

Depuis 6 ans de mise en œuvre du Service Civique, le nombre de volontaires accueillis en Auvergne-Rhône-Alpes augmente régulièrement. L'année 2013 indique un recrutement légèrement inférieur à celui de 2012, en raison d'une dotation stable sur 2 années consécutives. Par contre, la progression est nette entre 2013 et 2014, puis bondit entre 2014 et 2015 (+75%).

Les volontaires sont majoritairement accueillis dans les associations (72%), les services de l'Etat (10%), les établissements publics (8%) et dans les collectivités (2%). Ils assurent des missions dans les domaines de la solidarité, de sport, de la culture et des loisirs mais aussi dans l'environnement, la santé et l'éducation.

2 - DES PÉRIODES FAVORABLES AUX RECRUTEMENTS ?



Les missions proposées par les organismes se répartissent selon une saisonnalité précise. Le pic des offres se situe entre août et décembre. Il correspond à la mise en place des projets dans lesquels les services civiques peuvent être associés.

On peut distinguer un temps fort pour le recrutement sur la période "septembre / octobre".

>>>



Les futurs volontaires trouvent un choix élargi de propositions dès juin, soit 3 mois avant les fortes périodes de recrutements. Il est donc préférable de consulter les offres au début de l'été. Mais bien entendu, des missions sont proposées tout au long de l'année.

3 - COMMENT ACCOMPAGNER UN FUTUR VOLONTAIRE POUR TROUVER UNE MISSION ?

L'ensemble des offres de missions est réuni et mis à jour en temps réel sur le site du Service civique : www.service-civique.gouv.fr

Voici quelques informations et conseils pour utiliser au mieux cet outil riche en possibilités :

- La recherche de missions s'opère sur deux critères : le département, le type de mission. Astuce : il est préférable de cibler plutôt par département pour prendre le temps de regarder l'ensemble des missions disponibles.
- Pour postuler en ligne, il est obligatoire de créer un compte. Pour ce faire, il faut aller dans l'onglet "Créer mon espace".
- Pour répondre aux questions des jeunes, n'hésitez pas à consulter la foire aux questions des volontaires. Elle synthétise les principales interrogations sur le service civique. La FAQ décline les réponses sur le montant de l'indemnité, le cumul avec un emploi ou des études, l'inscription sécurité sociale, la relation avec Pôle Emploi...

POUR TROUVER LA MISSION QUI CONVIENT AU CANDIDAT :

- 1 principe

Ne pas hésiter à contacter les organismes car :

- La date du début du service est peut-être dépassée, mais l'offre peut toujours être valable.
- L'organisme informe "ne pas accueillir des moins de 18 ans" mais le(a) responsable peut réviser sa position.

- 1 conviction

Les offres semblent parfois "jargonantes" mais elles sont par principe ouvertes à tous. Les expressions techniques ne doivent pas décourager les candidats. Les professionnels en contact avec les jeunes ont un rôle important de médiation et d'encouragement pour choisir une mission.

VOTRE CONTACT "SERVICE CIVIQUE" DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE LA COHÉSION SOCIALE / ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

| | | | |
|-----------------------|---------------------------------|----------------|--|
| 01 | Myliène CANET | 04 74 32 55 41 | mylene.canet@ain.gouv.fr |
| 03 | Véronique SOUSSAN | 04 70 48 35 84 | veronique.soussan@allier.gouv.fr |
| 07 | Pascal CHICHIGNOUD | 04 75 66 53 85 | pascal.chichignoud@ardeche.gouv.fr |
| 15 | Simon RAMAT | 04 71 48 69 32 | simon.ramat@cantal.gouv.fr |
| 26 | Christian BELISSON | 04 26 52 22 59 | christian.belisson@drome.gouv.fr |
| 38 | Corinne PICOT | 04 57 38 65 18 | corinne.picot@isere.gouv.fr |
| 42 | Véronique PAQUIER | 04 77 49 43 38 | veronique.paquier@loire.gouv.fr |
| 43 | Hélène MONTEIL-ALEXANDRE | 04 71 09 80 95 | helene.monteil@haute-loire.gouv.fr |
| 63 | Michelle ECALLE | 07 73 14 76 40 | michele.ecalle@puy-de-dome.gouv.fr |
| 69 | Stéphane DUMAS | 04 81 92 44 83 | stephane.dumas@rhone.gouv.fr |
| 73 | Delphine KELLER | 04 56 11 06 63 | delphine.keller@savoie.gouv.fr |
| 74 | Sophie COVACHO | 04 50 88 41 40 | sophie.covacho@haute-savoie.gouv.fr |
| Auvergne- Rhône-Alpes | Marie-Pierre NECTOUX | 04 72 61 34 34 | marie-pierre.nectoux@drjscs.gouv.fr |